

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		01/01/2022		et clos le		31/12/2022		Régime simplifié d'imposition		X	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal			
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre											
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:						Adresse du siège social:					
SASU 2 H MOTORS											
SIRET 9 1 4 4 8 3 9 9 5 0 0 0 1 7						Mét :					
Adresse du principal établissement:						Ancienne adresse en cas de changement:					
82 RUE JULES FERRY 92700 COLOMBES											
RÉGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:											
						SIRET					
B ACTIVITÉ											
Activités exercées						VENTES DE VEHICULES D OCCASION			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0		Déficit					
		Bénéfice imposable à 15 %		3 273		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)					
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%									
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches											
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies			Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A								
Entreprise nouvelle, art. 44 septies			Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies			Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies					
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies			Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A			Autres dispositifs					
			Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies								
Société d'investissement immobilier cotée			Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%					
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)											
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)											
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%											
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)											
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre											
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée						Nom/Adresse					
						N°					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre											
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe						Nom/Adresse					
						N°					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?						Si oui, indication du logiciel utilisé					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr											
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .											
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:					
Tél:						Tél:					
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)						Identité du déclarant:					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné						Date:		Lieu:			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné						Qualité et nom du signataire:					
						Signature :					
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :											

Désignation de l'entreprise		2 M MOTORS		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		82 RUE JULES FERRY		92700 COLOMBES	
SIRET		9 1 4 4 8 3 9 9 5 0 0 0 1 7			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 2	
ACTIF		Brut		Amortissements – Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028	030	
	Immobilisations financières * (1)		040	042	
		Total I (5)	044	048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	59 063 062	59 063
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres * (3)	072	40 074	40
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	5 386 086	5 386
Charges constatées d'avance *		092	094		
	Total II	096	64 489 098	64 489	
	Total général (I + II)	110	64 489 112	64 489	
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 000
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131			132
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136		3 273
	Provisions réglementées		140		
		Total I	142		4 273
		Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		5 831
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	53 148	172	54 386
	Produits constatés d'avance		174		
	Total III	176		60 216	
	Total général (I + II + III)	180		64 489	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation du déclarant : **2 M MOTORS**

		Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	
		Autres	
	Immobilisations corporelles		
	Immobilisations financières		
		Total I	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	
		Marchandises	59 063
	Avances et acomptes versés sur commandes		
	Créances	Clients et comptes rattachés	
		Autres	40
	Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		5 386	
Charges constatées d'avance			
		Total II	64 489
		Total général (I + II)	64 489
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		1 000
	Écarts de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice		3 273
	Provisions réglementées		
		Total I	4 273
Provisions pour risques et charges			
Total II			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés		5 831
	Autres dettes		54 386
Produits constatés d'avance			
		Total III	60 216
		Total général (I + II + III)	64 489

②

COMpte DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaires obligatoires (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SASU 2 M MOTORS		Néant <input type="checkbox"/> *			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N dos le			
						3 1 2 0 2 2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	169 884		
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
					217	218	21 792		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits fins et en cours de production)					222			
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitations reçues					226			
	Autres produits					230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	191 676		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	169 884		
	Variation de stocks (marchandises) *					236	(59 063)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	2 545		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240			
	Autres charges externes * (dont crédit-bail - mobilier - immobilier)					242	74 773		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *			243		244	264		
	Rémunérations du personnel *					250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252			
	Dotations aux amortissements *					254			
	Dotations aux provisions					256			
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	188 403		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	3 273		
Produits financiers (III)		280				Charges financières (V) 294			
Produits exceptionnels (IV)						290			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	3 273		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	3 273	314			
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324					
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44 octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septidécies)	993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit						346	350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)						655	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)						643	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)						645	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)						647	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)						648	
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641	
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	3 273	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	3 273	372		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : **2 M MOTORS**

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	169 884	
	Production vendue { biens		
	{ services	21 792	
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		191 676	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)	169 884	
	Variation de stock (marchandises)	(59 063)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	2 545	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	74 773	
	Impôts, taxes et versements assimilés	264	
	Rémunérations du personnel		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		
	Dotations aux amortissements		
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation (II)		188 403

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		3 273	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)		
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		3 273	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU 2 M MOTORS				Néant <input type="checkbox"/>		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406
	Autres	410		412		414		416
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426
	Constructions	430		432		434		436
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456
	Matériel de transport	460		462		464		466
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476
Immobilisations financières		480		482		484		486
TOTAL		490		492		494		496
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations de l'exercice	dotations	Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Fonds commercial		495		497		498		499
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516
	Constructions	520		522		524		526
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546
	Matériel de transport	550		552		554		556
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566
TOTAL		570		572		574		576
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7
		8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values			
					Court terme*		Long terme	
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2 M MOTORS				Néant <input type="checkbox"/>	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur comptes clients	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations		Reprises			
Fonds commercial	681	683					
Autres immobilisations incorporelles	700	705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710	715		2			
Constructions	720	725		3			
Installations techniques, matériel et outillage	730	735		4			
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745		5			
Matériel de transport	750	755		6			
Autres immobilisations corporelles	760	765		7			
TOTAL	770	775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780		
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter	
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		860					
Total des déficits restant à reporter		870					
IV DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325		381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326		380	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2 M MOTORS		Néant <input type="checkbox"/>			
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Données en nombre de mois <table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2
1	2						
DÉCLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel *				376			
Dont apprentis				657			
Dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108		191 676			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105					
TOTAL 1		106		191 676			
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143					
Subventions d'exploitation reçues		113					
Variation positive des stocks		111		59 063			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116					
Reentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153					
TOTAL 2		144		59 063			
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats		121		172 429			
Variation négative des stocks		145					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125		74 773			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		310					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150					
TOTAL 3		152		247 202			
IV – Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)		137			
				3 536			
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF		117		3 536			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.							
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020 <input checked="" type="checkbox"/>					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		191 676			
Effectifs au sens de la CVAE *		023					
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026					
Période de référence		024		016			
Date de cessation							

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 1 (1) Néant

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 2 SIREN 9 1 4 4 8 3 9 9 5
 Dénomination de l'entreprise 2 M MOTORS
 Adresse (voie) 82 RUE JULES FERRY
 Code postal 9 2 7 0 0 Ville COLOMBES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ALLAOUI Prénom(s) MOHAMMED
 Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100
 Naissance : Date 16/10/1992 N° Département Commune AIN SFA Pays MA
 Adresse : N° 82 Voie RUE JULES FERRY
 Code postal 92700 Commune COLOMBES Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1)

Néant

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 2

SIREN 9 1 4 4 8 3 9 9 5

Dénomination de l'entreprise 2 M MOTORS

Adresse (voie) 82 RUE JULES FERRY

Code postal 9 2 7 0 0

Ville COLOMBES

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Voie N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Voie N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN du déclarant	914483995
Désignation du déclarant	2 M MOTORS 02 RUE JULES FERRY 92700 COLOMBES
Code activité NAF	4511Z
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1

Désignation du conseil	<input checked="" type="checkbox"/> Pas de conseil <input type="checkbox"/> Comptable <input type="checkbox"/> Cabinet Conseil <input type="checkbox"/> Expert - Comptable
------------------------	---

B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RS
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2022
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2022
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêt provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2021
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----

**SASU 2 M MOTORS
82 RUE JULES FERRY
92700 COLOMBES
R.C. 914.483.995
AU CAPITAL DE 1.000 €**

**PROCES VERBAL DE DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 31 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt trois

Le 11 Avril

A 17 heures

Les associés de la société 2 M MOTORS au capital de 1.000 € divisés en 100 parts sociales dont le siège social est à COLOMBES – 82 RUE JULES FERRY, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur convocation qui leur avait été adressée dans les délais légaux accompagnée des documents légaux

L'assemblée est présidée par M. ALLAoui MOHAMMED Président

ETAIENT PRESENTS :

- M. ALLAoui MOHAMMED représentant 100 actions

Le président constate que le nombre de voix correspond à 100 parts. En conséquence, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le président dispose sur le bureau et met à disposition des membres de l'Assemblée :

- Les statuts de la société
- Le tableau des résultats de la société au cours des derniers exercices
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée
- La liste des actionnaires

Monsieur le président rappelle ensuite que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

A caractère ordinaire :

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du CGI
- Affectation du résultat de l'exercice

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Monsieur le président donne lecture du rapport et apporte diverses précisions et commentaires.

Une discussion s'ouvre alors, Monsieur le Président apportant les précisions et analyses demandées.

Monsieur le président répond ensuite aux questions des actionnaires présents.

Au terme de celle-ci plus personne ne demandant la parole, les résolutions sont mises aux votes

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux et des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du CGI

L'Assemblée Générale, statuant en matière ordinaire, connaissance prise des rapports, approuve les comptes sociaux de l'exercice 2022, tels qu'ils lui sont présentés et qui se soldent par un bénéfice de 3.273.00 €

L'Assemblée approuve spécialement le montant global s'élevant à 0 € des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du CGI ainsi que l'impôt correspondant.

Elle donne au Président quitus pour sa gestion pour l'exercice 2022

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SECONDE RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant en matière ordinaire, approuvant la proposition du Conseil d'Administration décide d'affecter et de répartir le bénéfice de l'exercice 2022 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3.273.00 €

Soit	3.273.00 €

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice au compte de report à nouveau

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance

LE PRESIDENT

